



Maidières, le 16.04.2024

Conseil Municipal du 09 Avril 2024 à 20h30 – Procès-verbal de séance

Présents

Floriane ANDRE, Gérard BOYÉ, Yusuf CELEBI, Chantal CLEMENT, Michèle KITTLER, Stéphanie KLEIN-CITRO, Jean-Luc MARIN, Jean-Louis MONTEIRO, Dimitri OLIVIER, Stéphane QUENELLE, Kévin ROUSSEL, Joëlle SCHOOR, Patrice THOUVENOT, Claude VOIRET, Denise VORTEMANN.

Absents Excusés

Sophie ROBERT-GRANDJEAN ;
Laurence VARINOT ayant donné pouvoir à Michèle KITTLER ;
Philippe VIEILLEFOSSE ayant donné pouvoir à Kévin ROUSSEL ;
Florence WSZEDYBYL ayant donné pouvoir à Stéphanie KLEIN-CITRO.

Ordre du jour

La séance s'est tenue en mairie, à la salle du Conseil Municipal.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Floriane ANDRE. Le quorum est atteint au début de la séance ainsi que lors des votes.

La secrétaire de mairie, en charge du budget de la commune, est présente pour détailler les budgets primitifs « principal » et « eau ».

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Mars 2024

Le dernier Conseil Municipal en date s'est tenu le 19 mars 2024 à la salle du Conseil Municipal.

L'approbation du procès-verbal est soumise au vote pour une publication officielle sur le site de la mairie.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2. Vote du budget primitif principal

M. le Maire invite la secrétaire de mairie en charge du budget de la commune à présenter dans les détails le budget primitif à partir de documents projetés.

La secrétaire de mairie, en charge du budget de la commune, précise que les documents projetés ont subi quelques changements par rapport aux documents envoyés aux conseillers municipaux avant le Conseil.

Budget primitif principal 2024

- **Section Fonctionnement :**

- Dépenses : 1 448 125, 25 €
- Recettes : 2 124 066,06 €
 - Dont 1 240 548,06 € : résultat d'exploitation 2023 reporté sur le budget 2024.

Nous remarquons un suréquilibre au niveau des recettes de fonctionnement, expliqué par le montant important du legs d'une habitante de la commune.

- **Section Investissements :**

- Dépenses : 705 095,25 €
- Recettes : 705 095,25 €

M. Dimitri OLIVIER : M. Dimitri OLIVIER se demande si des agents du périscolaire seraient intéressés pour l'entretien des bâtiments communaux.

Réponse de M. Gérard BOYÉ : M. le Maire lui confirme que les agents du périscolaire sollicités ne sont pas intéressés.

M. Jean-Louis MONTEIRO : M. Jean-Louis MONTEIRO se questionne sur le nombre d'entreprises de nettoyage qui ont été sollicitées.

Réponse de M. Gérard BOYÉ : M. le Maire précise que quatre entreprises ont été contactées, sans réponse à l'heure actuelle.

Stéphanie KLEIN-CITRO : Mme. Stéphanie KLEIN-CITRO demande si l'achat du terrain rue Millet de Chevers sera suivi de travaux.

Réponse de Kévin ROUSSEL : M. Kévin ROUSSEL, Adjoint en charge de l'urbanisme rappelle un ancien projet de place de retournement mais que ce projet n'est plus à l'étude.

Stéphanie KLEIN-CITRO : Mme. Stéphanie KLEIN-CITRO signale que les projets d'investissement annoncés doivent avoir un intitulé précis pour pouvoir bénéficier des subventions possibles : « Réhabilitation et isolation thermique de la mairie » et « Sécurisation du groupe scolaire – changement des barrières et des portails »

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Budget primitif principal 2024 approuvé à l'unanimité.

3. Vote du budget primitif eau

M. le Maire invite la secrétaire de mairie en charge du budget de la commune à présenter dans les détails le budget primitif eau à partir de documents projetés.

Budget primitif eau 2024

- **Section Fonctionnement :**

- Dépenses : 147 389,73 €
- Recettes : 147 389,73 €

- **Section Investissements :**

- Dépenses : 181 295,22 €
- Recettes : 181 295,22 €
 - Dont 50 000 € : reste à réaliser 2023.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 18

Budget primitif eau 2024 approuvé à l'unanimité.

4. Subventions aux associations et aux écoles

Pour ce point, M. le Maire précise que les associations remplissent un dossier de demande de subvention. Il explique sa volonté de maintenir les montants des subventions pour l'ensemble des associations, à l'exception de deux associations : une association qui n'est plus active sur Maidières, qui ne bénéficiera plus de subvention et à l'inverse, une association qui grandit et amplifie son activité sur le village. Elle verra sa subvention revalorisée.

A partir d'un tableau projeté, nous pouvons lire le montant prévisionnel des subventions, soit 18 160 € dont 3 000 € pour les activités du CCAS.

Ce montant est soumis à délibération du Conseil Municipal.

M. Dimitri OLIVIER : M. Dimitri OLIVIER se questionne sur les critères appliqués par la commune pour évaluer le montant de la subvention, et notamment ce qui justifie la subvention allouée au club du 3^{ème} âge.

Réponse de M. Gérard BOYÉ : M. le Maire précise que le montant de la subvention diffère selon la zone d'activité de l'association (Maidières ou autre village), son domaine d'activité avec des attraits pour le médical, paramédical et l'accompagnement des personnes. M. le Maire rappelle également que chaque année, les associations rendent un dossier à la commune pour leur demande de subvention.

→ Résultat du vote :

- Votants : 18
- Pour : 17
- Contre : 1

Montant des subventions 2024 approuvé à la majorité.

Informations diverses

- Le trail Maidiérois a accueilli avec succès 120 participants malgré une météo capricieuse.
- Le marché artisanal organisé par la commune sur une idée originale et l'implication de Jean-Noël SIMARD, habitant de Maidières a été apprécié par les exposants et le public. Il sera sans doute reconduit au printemps prochain.
- Une candidate au BAFA, bénéficiaire du financement de sa formation par la commune, a obtenu sa certification et en remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour avoir autorisé la commune à financer sa formation.
- La Communauté des Communes a lancé une étude du ruissèlement sur l'ensemble de ses communes. Le chemin de la Poterosse et le grand-rupt ont été visités par les membres du bureau d'études.
- Prochaines dates à retenir :
 - **04 au 14 avril** : Opération Brioches de l'Amitié au profit d'enfants porteurs d'handicap.
 - **20 et 21 avril** : Maidi'Art avec son vernissage à 11h.
 - **21 avril** : Brocante organisée par la Maison Pour Tous avec plus de 130 exposants.
 - **17 mai** : Concert école de musique de Pont-à-Mousson.
 - **9 juin** : Élections européennes.
 - **14 juin** : Concert dans le cadre des Pratiq'Am par le conservatoire communautaire de Musique Jean Wiener.

Fin de séance : 21h59

Le Maire
Gérard Boyé



La secrétaire de séance
Floriane ANDRE

